



Samedi 28 mars 2020

#COVID\_19

### Centre de formation des apprentis : la continuité pédagogique est assurée

Depuis le 16 mars et pour une période encore indéterminée, les 100 000 jeunes formés dans les 112 CFA du réseau des CMA sont concernés par la suspension de l'ensemble des enseignements en présentiel. Le réseau des CMA, avec l'ensemble des personnels et équipes enseignantes et pédagogiques des centres de formation, est mobilisé pour garantir la continuité pédagogique, pour que cette situation ait le moins d'impact possible sur leur présent et sur leur avenir.

Les apprentis étant, contrairement aux étudiants, en contrat de travail, ceux-ci se retrouvent pendant cette période exceptionnelle, soit en entreprise et en alternance, soit en activité partielle. Ces éléments particuliers ne doivent pas avoir de conséquences pour leur formation. Celles-ci restent financées par les OPCO et l'ensemble des équipes enseignantes s'est mobilisée pour assurer la continuité pédagogique dans les meilleures conditions.

L'enjeu est important : maintenir la dynamique de l'apprentissage amorcée en 2019, **former la nouvelle « Génération Artisanat »** qui pourra répondre aux différentes problématiques post-crise et sécuriser le parcours des apprentis dans un contexte exceptionnel, qui pourrait amener à une croissance des ruptures de contrat.

Ainsi, les CFA misent sur l'innovation. Grâce à leur expertise en digitalisation et modularisation des formations dans chaque région, de nombreuses initiatives ont vu le jour, telles que l'intégration de ressources sur des plateformes internes et externes. Les professeurs et les formateurs ont pu se former grâce à la mise en place de tutoriels d'animation de classes virtuelles. Le contact est maintenu quotidiennement avec les apprentis et leurs maîtres d'apprentissage.

Pour rappel, l'apprentissage dans l'artisanat, c'est

- 140 000 jeunes chaque année dont 100 000 dans les centres de formation du réseau des CMA, dont la moitié mineurs.
- Près de 600 formations en apprentissage dans 112 CFA
- + de 400 diplômes préparant aux métiers de l'artisanat
- 2200 bénéficiaires de la mobilité européenne



Valérie Marquis - directrice des relations presse et relations publiques -

06 20 67 45 86 / [presse@cma-france.fr](mailto:presse@cma-france.fr)



[cma-france.fr](http://cma-france.fr)